

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTRE DU TRAVAIL DE LA
SECURITE SOCIALE ET DE LA JUSTICE

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DU PERSONNEL
CIVIL DE L'ETAT

DECRET N° 87/663 / DU 6/II/87 /
NR SST .DGFP.DGPCE/02

Portant intégration et nomination de
Monsieur MARITA-BOUNGALA (Alain Isaac) dans
les cadres de la catégorie A, hiérarchie
I du Personnel de l'Information (Exploi-
tation et Maintenance).

-----oOo-----
LE PREMIER MINISTRE,

ISAS :

- (/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi n° 076/84 du 7 12 1984, portant ratification de l'Ordonnance
n° 019/84 du 23 8 1984, portant modification de certaines dispositions de la
Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi n° 15/62 du 3 2 1962, portant statut général des fonction-
naires ;
(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21 6 1958, fixant le règlement sur la solde
des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 82/924 du 20 10 1982, portant statut particulier des
cadres de l'Information ;
(/u le décret n° 62/130/EF du 9 5 1962, fixant le régime des rémunéra-
tions des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/195/FP du 5 7 1962, fixant la hiérarchisation des
diverses catégories des cadres ;
(/u le décret n° 62/197/FP du 5 7 1962, fixant les catégories et hié-
rarchies des cadres créés par la loi n° 15/62 du 3 2 1962, portant statut gé-
néral des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/198/FP du 5 7 1962 relatif à la nomination et à la
révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat ;
(/u le décret n° 63/81/FP-BE du 26 3 1963, fixant les conditions dans
lesquelles sont effectués des stages probatoires que doivent subir les fonc-
tionnaires stagiaires, notamment en ses articles 7 et 8 ;
(/u le décret n° 67/50/FP-BE du 24 2 1967, réglant la prise d'ef-
fet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nomina-
tions, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements ;
(/u le décret n° 74/470 du 31 12 1974, abrogeant et remplaçant les dis-
positions du décret n° 62/196/FP du 5 7 1962, fixant les échelonnements indi-
ciaires des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 84/856 du 8 8 1984, portant nomination du Premier Mi-
nistre ;
(/u le décret n° 87/481 du 20 08.87, portant nomination des Membres
du Gouvernement ;
(/u le décret n° 87/482 du 20 08.87, portant organisation des inté-
rim des Membres du Gouvernement ;
(/u le décret n° 85/260 du 5 3 1985, déterminant le circuit d'approba-
tion des actes relatifs aux intégrations, avancements et révisions des situa-
tions administratives des agents de l'Etat ;
(/u le Protocole d'Accord du 04 Mai 1975, signé entre la Bulgarie et la
République Populaire du Congo ;
(/u la lettre n° 1034/MESS-CAB-DOB du 20 Mars 1986 du Directeur de
l'Orientation et des Bourses, transmettant le dossier de candidature constitué
par l'intéressé ;

- D E C R E T E - :-

.../...

AL

Article
~~ARTICLE 1ER~~ : En application des dispositions combinées du décret n° 82/924 du 20/10/1982, et du Protocole d'accord du 04/05/1975 susvisés, Monsieur MAKITA-MOUNGALA (Alain Isaac), né le 9 Mai-1959 à Sibiti, titulaire du Diplôme d'Ingénieur en Télécommunication, obtenu à l'Institut Supérieur de Mécanique et de l'Electrotechnique V.I. IEROMBO de Dufour (Cameroun), est inscrit dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I du Personnel de l'Information (Exploitation et Maintenance) et nommé au grade d'Ingenieur de l'Information Spécialise. Article 710.

Article
~~ARTICLE 2~~ : L'Intéressé est mis à la disposition du Ministère de l'Information et des Postes et Télécommunications.

~~ARTICLE 3~~ : Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'Intéressé, sera enregistré, publié au JO et communiqué partout où besoin sera. /-S

BRZAVILLE, le 6 NOVEMBRE 1987

Par le Premier Ministre,
Le Garde des Sceaux,
Ministre du Travail, de
la Sécurité Sociale et de la
Justice,

Dieudonné KIMBE

- Commandant Dieudonné KIMBE -

Ange Edouard POUNGUI

- Ange Edouard POUNGUI -

AMPLIATIONS :

- JORPC..... 1
- DGFP/DGPCE..... 3
- DGFP/BST//..... 1
- D.G.B..... 3
- D.C.F..... 1
- M.I.P.T..... 2
- INTERESSE..... 1
- DOSSIER..... 3
- GG/BC..... 2./-

[Handwritten signature]